

UFC-Que Choisir d'Aix-les-Bains

le 05 février 2019

Au cours de l'année 2018 l'association a dépassé les 400 adhérents. Soit une augmentation de 17 % sur un an et de 50 % sur 5 ans grâce aux actions combinées du traitement des litiges en ligne et à la disponibilité de notre permanence téléphonique. Mais cela n'aurait pas pu se faire sans un engagement fort des bénévoles de l'association que je tiens à remercier chaleureusement. Face à ce développement un chiffre reste malheureusement stable : le nombre de bénévoles qui gèrent les dossiers et les différentes charges administratives. C'est pour cela que nous faisons un appel aux adhérents connectés qui disposeraient d'un peu de temps pour le consacrer à l'association.

Je tiens à rappeler que le traitement des litiges n'est pas la seule tâche de l'UFC-Que Choisir. Et que dans bien des actions organisées par la Fédération nationale, les associations locales sont impliquées comme :

- **L'information**, avec les différentes éditions des Que Choisir : mensuel, Hors série, Argent, et Santé. Le site de l'UFC-Que Choisir et celui de votre association à l'adresse: <https://aixlesbains.ufcquechoisir.fr/>. Vous trouvez, sur ces sites, outre divers conseils et informations, des tests comparatifs couvrant un vaste éventail de produits de consommation. Au niveau local, nous diffusons notre revue trimestrielle "Savoie Consomm' » et chaque mois une lettre électronique d'information envoyée par courriel à nos adhérents ayant une adresse courriel. Nous allons aussi vers le public et les autres associations lors d' « actions hors les murs ».

- **La représentation** et la défense des consommateurs par des actions de lobbying auprès des institutions nationales et européennes. Localement, nous participons à différentes commissions municipales et départementales. Nous représentons les usagers dans plusieurs structures de santé.

- **Les test comparatifs** sur les produits de consommation allant de l'électroménager aux voitures, aux produits alimentaires, d'hygiène... dont les résultats sont publiés dans la revue Que-Choisir.

- **Les études** sur le plan national de prix, de services ... effectuées par les bénévoles des associations locales dont les résultats sont diffusés dans la revue Que-Choisir et localement dans le Savoie-Consomm'. Elles sont menées dans l'anonymat : plus nous serons, plus cet anonymat pourra être réel.

Quelques chiffres de l'année 2018

- 414 adhérents
- 253 litiges traités, plus de 95 000 € récupérés pour nos adhérents
- 340 abonnés au "Savoie Consomm'"
- Et toujours une équipe de seulement 20 bénévoles.

Votre participation à l'assemblée générale de l'UFC-Que Choisir d'Aix les Bains est un soutien et un encouragement aux bénévoles qui donnent de leur temps pour vous représenter et vous défendre. Nous comptons sur votre présence et vous invitons à échanger en fin de séance autour du verre de l'amitié.

Si vous avez plus d'un an d'ancienneté dans l'association et souhaitez rejoindre le Conseil d'administration, veuillez adresser par écrit votre candidature au président de l'association avant le 01/03/2019.

Fernand FLAMENT

Président